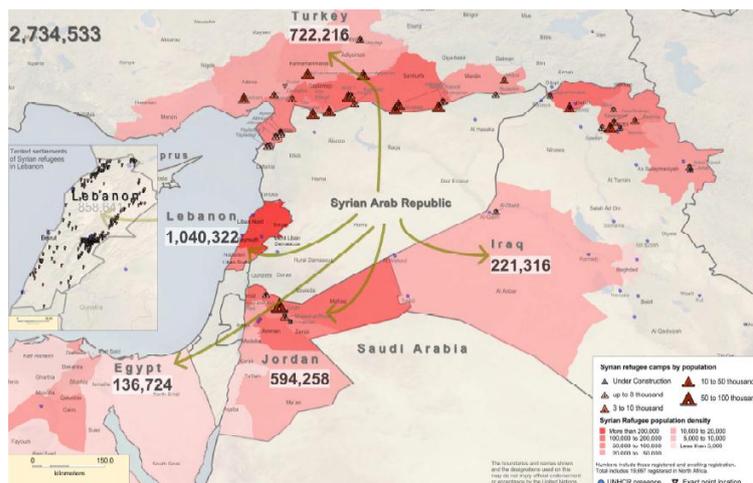


Le lien entre conflit armé et traite des êtres humains, quoiqu'insuffisamment documenté, ne fait aucun doute. La guerre civile en Syrie, qui oppose les forces gouvernementales de la dictature Baasiste de Bachar el Assad aux forces rebelles syriennes fournit un nouvel exemple de la relation sordide qu'entretient la traite des êtres humains avec les conflits armés, qu'ils soient internationaux ou internes. Les conflits armés constituent un terreau fertile dans lequel la traite des êtres humains vient plonger ses racines. Cependant, comme dans les cas de trafic de drogue (et bien que la relation entre traite et conflits armés soit moins étudiée), les revenus la traite alimentent également le cycle du conflit et tendent à le pérenniser.

L'exploitation sexuelle et la traite des mineurs sont des formes particulièrement courantes de traite dans les situations de conflits armés, et parmi les mieux documentées. Les guerres d'ex-Yougoslavie et du Kosovo ont ainsi fait exploser les chiffres de la traite, y compris en Europe de l'Ouest, où l'on retrouve de nombreuses victimes, notamment des mineurs victimes de prostitution et d'exploitation sexuelle, de mendicité forcée ou d'incitation à commettre des délits. La vente de femmes, en particulier issues de minorités ethniques (Hazara, Tadjik, Ouzbeks, etc.) par les Talibans, l'utilisation d'enfants soldats et l'esclavage sexuel pratiqué par l'Armée de Résistance du Seigneur en Ouganda, le trafic d'enfants à destination des bordels indiens par les guérillas marxistes népalaises¹ ou encore, plus récemment, la traite des êtres humains par les factions armées libyennes² sont autant d'exemples de traite des êtres humains liés à des situations de conflits armés ou post-conflits armés.

L'afflux de réfugiés syriens dans les pays frontaliers (Liban, Turquie, Jordanie, Irak et Egypte) entraîne une situation particulièrement explosive. Outre les risques de tensions intercommunautaires (l'arrivée massive de réfugiés syriens de confession sunnite rompt le fragile équilibre ethno-religieux du Liban) qu'elle induit, l'arrivée de réfugiés syriens totalement démunis accroît de façon considérable les risques de traite des êtres humains.

Avec la plus forte concentration de réfugiés par tête, le Liban est le pays le plus touché par les répercussions du conflit syrien. Le HCR enregistre environ 2 500 entrées par jour, soit 2 personnes par minutes. Aussi le pays a-t-il pris des mesures visant à limiter le nombre d'arrivants, la délivrance de visas à la frontière de Masnaa



¹ Shelley, Louise (2010), *Human trafficking, a global perspective*, Cambridge University Press, p. 71

² Dutcher Thomas; Thomas, Lara (2013), *Trafficking of persons in Libya*, The Milla Project; <http://millaproject.org/trafficking-of-persons-in-libya/>

pour les Syriens et les Palestiniens de Syrie étant suspendue (il leur faudra désormais passer par l'ambassade du Liban à Damas). Les réfugiés syriens au Liban vivent dans des conditions de précarité et de souffrance (physiques et psychologiques) extrêmes ; démunis, sans papiers, forcés de quitter leurs terres et leurs biens, ne sachant vers qui se tourner, ils sont les proies faciles des trafiquants.

Les forces de sécurité intérieures au Liban ont identifié 27 victimes de traite des êtres humains en 2013 pour 24 trafiquants. En 2014, 24 victimes et 24 trafiquants ont été identifiés. Entre 2009 et 2014, 118 victimes ont été identifiées, dont 86 Syriennes (73%), 7 Libanaises (6%) et 25 victimes originaires d'Europe de l'Est (21%). La plupart des cas concernaient des jeunes filles victimes de mariages forcés et de traite à des fins d'exploitation sexuelle. Ces jeunes filles sont souvent vendues par leurs familles – via l'échange d'une contre-dot – à des hommes arabes le plus souvent nantis, puis elles sont emmenées dans le pays de leurs nouveaux « maris ». Leur prix : entre US\$150 et US\$200 selon les témoignages de Syriens. Les mariages forcés ne concernent pas seulement les femmes syriennes réfugiées au Liban puisque de telles pratiques ont été observées dans le camp de réfugiés syriens de Zataari en Jordanie³, et ont également été observées pendant et suite aux conflits des Balkans. L'une des victimes syriennes identifiées au Liban était contrainte par un membre du personnel d'une ONG d'échanger des services sexuels contre des promesses d'aide humanitaire ; une situation qui n'est pas sans rappeler les cas d'exploitation sexuelle dans les Balkans par les personnels d'ONG ou les forces de maintien de la paix⁴.

Selon le HCR, 10% des femmes syriennes réfugiées et des Libanaises dans des communautés d'accueil sont victimes de violence domestique, de viol ou de mariage forcé.

Les cas de mineurs victimes de mendicité forcée, de travail forcé (notamment dans les champs) ou de prostitution de mineurs sont légion. En raison de leurs faiblesses physiologiques, les mineurs sont particulièrement vulnérables, et leur souffrance post-traumatique continue de les marquer bien après la fin de leur exploitation, s'ils ont la chance d'échapper aux griffes de leurs trafiquants.

Le Liban s'est doté d'une loi contre la traite des êtres humains, laquelle est entrée en vigueur en septembre 2011. Cette loi définit la traite, protège les victimes et punit de 5 à 10 années de prison les personnes qui se sont rendues coupables de traite des êtres humains. Mais elle se concentre davantage sur le volet répression que sur la prévention du phénomène. La formation des professionnels demeure lacunaire, de même que le nombre de policiers luttant contre la traite (20 pour l'ensemble du Liban), et le mandat des forces de sécurité intérieures, qui recouvre la lutte contre la prostitution et l'exploitation sexuelle, n'a pas encore été élargi à la répression de la traite des mineurs (cela devrait avoir lieu sous peu).

³ Harper, Lee (2014), "Syrian women in Jordan at risk of sexual exploitation at refugee camps", *The Guardian*

⁴ Center for Strategic and International Studies (2005), *Barracks and brothels: peacekeepers and human trafficking in the Balkans*



TRAITE ET CONFLITS ARMES

La crise syrienne et la traite des êtres humains au Liban et au Proche-Orient

Le but de la visite d'étude de mai 2014 en vue de la préparation de la recherche-action sur le lien entre conflit armé et traite des êtres humains, entreprise dans le cadre du projet euro-méditerranéen, vise à accroître les connaissances du réseau Caritas et échanger les bonnes pratiques en abordant une thématique encore largement méconnue. Cette étude rassemblera les 11 Caritas du projet euro-méditerranéen (Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, France, Kosovo, Liban, Roumanie, Slovénie, Turquie, Ukraine) et sera complété par d'autres Caritas (Nigéria, Inde, Mali, etc.), notamment via le réseau Coatnet. Si la recherche-action vise à élaborer un étude sociologique fondée sur une méthode scientifique, son but n'en reste pas moins résolument pratique : il s'agit d'apporter des solutions en matière de prévention, d'identification et une aide concrète aux victimes.